
**Séance plénière d'examen du rapport de la MIE Agriculture
Lundi 23 septembre 2024, 10h, Salle plénière Conseil Régional**

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Notre session d'aujourd'hui et la Mission d'Information et d'Évaluation qui l'a précédée ont une histoire. Cette histoire démarre avec un des mouvements agricoles les plus puissants de toute une génération, et il faut remonter jusqu'à 1992 et l'explosion de colère qui avait suivi la nouvelle PAC pour trouver l'équivalent d'une mobilisation de cette ampleur. Une mobilisation à la fois régionale, nationale et européenne de toute la profession agricole. Cette explosion de colère, je l'ai vécue de près et en direct, car un des épicycles de cette révolte, de cette véritable jacquerie, était Agen et le Lot-et-Garonne.

Dans la foulée de ce mouvement, les agriculteurs sont venus perturber une des séances de notre institution, le 11 mars 2024, et nous interpeller directement.

Puis, l'opposition régionale, que nous sommes, a fait son travail. D'abord, nous, le groupe Centre & Indépendants, avons réclamé dès la commission permanente du 12 février, par les voix mêlées de Pascale REQUENNA et la mienne, une séance plénière consacrée à l'agriculture, où nous pourrions débattre des revendications du monde agricole et en quoi elles devaient modifier la politique agricole du Conseil Régional.

L'opposition régionale fait toujours son travail lorsque, à l'initiative du groupe LR et de Pascal Coste, elle demande une Mission d'Information et d'Évaluation, comme le permet notre Règlement Intérieur. Et je m'associe à tous les remerciements faits par Pascale REQUENNA. Enfin, je veux le dire également, la majorité régionale, et vous, Monsieur le Président, avez reconnu la pertinence de cette double initiative : MIE et séance plénière. Vous nous avez rejoints dans la mise en œuvre de celle-ci. Rien ne vous y obligeait, vous aviez la majorité nécessaire pour la bloquer, vous avez fait le choix démocratique contraire, et aujourd'hui nous tenons de nouveau à le reconnaître clairement.

Cette mission pouvait donc vivre sa vie et, de fait, elle l'a bien vécue. Cela tient d'abord aux collègues, quelles que soient leurs sensibilités politiques, qui en ont fait partie. Nous avons investi du temps, beaucoup de temps, mais plus encore, nous avons accepté de nous écouter et de sortir des postures convenues auxquelles nous sacrifions trop souvent. Durant 5 mois, nous avons auditionné pour mieux connaître, débattu pour mieux comprendre et amendé pour mieux agir.

Bref, nous avons vécu un moment de démocratie régionale rare et, osons le dire, très décalé par rapport au fonctionnement habituel de nos institutions Séance plénière - Commission permanente - Commission - GIA. Nous sommes sortis de la mécanique prévisible de notre institution et ça nous a fait du bien.

Qu'est-ce qui a fait la rareté et la qualité de ce moment ? Premièrement, l'investissement en temps et en qualité de chacun des conseillers régionaux, et il y a une question qui doit nous rester : travaillons-nous assez en tant que conseillers régionaux ? Ce débat-là mérite d'être poursuivi.

Mais plus encore que le temps investi, c'est le fait d'examiner en profondeur une politique publique, en l'occurrence celle de l'agriculture, alimentée par des professionnels et des corps intermédiaires de qualité, par le biais d'un plan d'audition important et bien construit. Plutôt que de limiter le travail régional à l'examen limité et convenu des décisions et des délibérations de la prochaine séance de

CP ou de séance plénière, dont tout le monde sait bien qu'elles ont déjà été bouclées par l'administration régionale et son exécutif. Par habitude, et peut-être aussi un peu par volonté, notre assemblée n'a aucune tradition de travail en profondeur ni même d'amendement.

Pour prendre un point de comparaison avec le travail parlementaire, il y a à l'Assemblée Nationale une tradition de rapport parlementaire pouvant déboucher sur une proposition de loi. C'est exactement le travail fait durant cette mission et il faut nous interroger sur la modification de notre travail régional pour que la vie démocratique de notre institution soit plus riche et plus vigoureuse.

Au final, notre mission a abouti à la production d'un rapport de qualité, fidèle à nos échanges, et nous l'avons donc approuvé. Est-ce que nous l'aurions fait et conduit de la même manière ?

Non, je pense que nous aurions dû passer plus de temps sur le fait générateur de notre mission : à savoir le mouvement populaire de janvier, une colère agricole dont nous avons appris en écoutant, en dialoguant avec nos paysans, qu'elle était juste et légitime.

Cela a secoué nos campagnes ! Avec des slogans qui résonnent encore dans nos cœurs. Avec des slogans qui nous tordent les tripes : « nous ne crèverons pas en silence ». Le mouvement de janvier-février 2024, comme tous les grands mouvements, était hétérogène, multi-causal, mais il portait des messages forts.

Le premier d'entre eux était un « grand stop » à toutes les surtranspositions des directives européennes, qu'elles soient nationales ou régionales. Il faut prendre le temps de réfléchir à ce cri, car il entre parfois et à certains moments en contradiction avec la politique écologique régionale, avec Neo Terra. Il nous faut entendre ce refus viscéral du monde agricole d'une nouvelle couche de normes, d'écoconditions, cette sédimentation administrative qui ne fait qu'ankyloser notre productivité agricole. J'ai la conviction que le cadre Neo Terra devra globalement laisser tomber les éco-socio-conditionnalités – le terme est déjà barbare – éliminatoires et bloquantes, pour s'orienter systématiquement vers un cadre positif de soutien financier lorsque les pratiques seront de haute qualité environnementale. Pour reprendre Pascal COSTE : « la carotte pas le bâton ».

Notre groupe salue l'acte de décès proposé du Régime d'Intervention hydraulique présenté dans la délibération du 16 octobre 2023. Ce projet était l'exemple même de fausse route, éliminant un certain nombre de projets hydrauliques agricoles uniquement sur l'argument qu'ils n'étaient pas suffisamment vertueux au niveau environnemental.

C'est l'honneur de notre groupe d'avoir été le seul, le 16 octobre dernier, à dire que la Région faisait fausse route avec cette délibération. Tiens, où était le RN ? Il approuvait avec discipline ce règlement rejeté par toutes les professions. Nous avons dit qu'à un moment où l'adaptation au réchauffement climatique appelait une politique hydraulique plus active, et au moment où, dans la concurrence internationale, il fallait que la Nouvelle-Aquitaine joue une de ses cartes stratégiques les plus fortes : à savoir ses ressources en eau, le régime hydraulique proposé faisait tout le contraire. La délibération du 16 octobre était une faute, elle plombait lourdement un certain nombre de projets de nos agriculteurs.

Nous sommes heureux que la mission ait entendu ce message et qu'elle propose aujourd'hui une modification substantielle de la délibération portant sur ce régime. Nous ferons, lors de cette délibération, un certain nombre de propositions, mais elle va clairement dans le bon sens, et c'est un des résultats notables de notre mission.

Mais à part cette initiative forte et précise sur l'hydraulique, le rapport de la MIE est maintenant face à son destin : soit il ne servira à pas grand-chose – et c'est souvent le cas d'excellents rapports – à l'exception notable du recadrage fait sur l'hydraulique, soit il va être la matière intellectuelle à la refondation de notre politique agricole régionale.

Notre mission a pointé de nombreux chantiers à améliorer. Permettez-moi d'en citer un, celui de la viticulture : ce fut pour moi parmi les auditions les plus poignantes que j'ai entendu dans le cadre de cette mission, j'ai entendu dire le représentant des vignobles de Duras et du bergeracois : « *je ne sais pas si nous serons là dans 9 mois* » et ce cri du cœur est entré en résonance avec la situation financière des caves coopérative viticoles de mon département et notamment celle de Buzet en redressement financier.

J'ai la conviction et je l'ai dit, nous allons vers une situation très dure de la viticulture régionale, elle doit faire face à une baisse tendancielle de la consommation ainsi que des défis commerciaux, sanitaires et climatiques très dures à relever. Cette crise va immanquablement nous percuter.

De manière plus générale, notre groupe donne rendez-vous à cette Assemblée pour la session budgétaire. Un budget agricole de 70 millions d'euros est clairement insuffisant pour donner l'élan nécessaire à ce secteur stratégique de notre économie régionale. D'autant plus quand nos agriculteurs et agricultrices doivent faire face à un triple défi : commercial, sanitaire et climatique. La région doit donc augmenter le volume de son soutien, en raison de ces contraintes et de ces défis, et parce que l'agriculture est clairement un des atouts de la Région Nouvelle-Aquitaine, que ce soit au niveau de son PIB ou de l'emploi.

Comme nous avons l'ambition d'être sérieux et crédibles en termes budgétaires, nous vous ferons également des propositions de réduction des dépenses de la Région pour compenser l'augmentation du budget de l'agriculture régionale. Nous sommes profondément en phase avec les objectifs de Pascal COSTE dans ce domaine : la Région doit viser un budget agricole d'environ 100 millions d'euros. Nous serons au rendez-vous des propositions de transfert d'effort budgétaire. Par exemple, nous pensons qu'un certain nombre d'acteurs du secteur économique sont trop aidés par la région, au-delà de la juste mesure, notamment en ce qui concerne les très gros groupes industriels.

Enfin chers collègues, l'exercice auquel nous nous sommes livrés pendant plusieurs mois ne peut, ni ne doit rester sans suite politique, nous entamerions d'autant plus la confiance des Néo-Aquitains dans notre institution et, du reste, dans la démocratie. Rien ne serait plus dangereux que de dire que les exercices démocratiques sont vains, notre époque n'en a pas besoin.

Nous sommes, nous, Assemblée plénière du Conseil Régional, à la croisée des chemins : ou bien nous choisirons le statu quo, à l'exception notable du recadrage sur l'hydraulique, ou bien nous prenons la mesure du rapport produit et nous décidons ensemble de donner un élan nouveau à notre agriculture qui va devenir stratégique. C'est tout l'enjeu de notre séance.